



POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

Votre parti est-il prêt à :		si OUI, comment ?	si NON, pourquoi ?
Réviser avant 2020 les objectifs du Paquet énergie-climat 2030, afin de les mettre en phase avec les engagements de l'Accord de Paris en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030 et 100% d'ici 2050.	UE	OUI	
Adopter un plan pluriannuel d'investissement européen de minimum 1 000 milliards EUR sur 5 ans pour la transition énergétique européenne, afin de réduire la dépendance énergétique de l'UE et de tendre progressivement vers 100% d'énergies renouvelables à l'horizon 2050.	UE	OUI	
Mobiliser en Belgique, dès 2020, 500 millions EUR par an, nouveaux et additionnels à l'aide publique au développement, pour financer l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques dans les pays pauvres.	BE	OUI, mais de manière progressive à partir de 2020.	
Adopter un plan national énergie-climat intégré ambitieux permettant de mettre les objectifs de la Belgique en phase avec les engagements de l'Accord de Paris.	BE WBI	OUI	
Adopter dans chaque région un plan d'action pangouvernemental de long terme pour la transition socio-écologique et le développement durable.	BE WBI	OUI	
Mobiliser des ressources financières dans le cadre du mécanisme international de « pertes et préjudices » visant à dédommager les victimes de dommages climatiques.	UE	oui, nous voulons développer des mécanismes de solidarité internationale, dans un souci d'équité et sous peine de voir monter une pression forte de la part des pays victimes de ces bouleversements ;	
Développer une politique spécifique de protection vis-à-vis des déplacés climatiques et environnementaux.	UE BE	OUI, nous voulons définir un statut pour les réfugiés climatiques à l'échelle mondiale et de développer des accords avec les pays déjà impactés et ceux qui pourraient l'être par les bouleversements climatiques (montée des eaux, ouragans ...).	